FÉDÉRATION FRANÇAISE GYM
BRETAGNE
PAYS DE LA LOIRE
CENTRE VAL DE LOIRE

NANTES, le 28 novembre 2024

Mesdames et Messieurs les Présidents de clubs concernés

Le Président

Réf. : LLR/DA N°110.24/25

FINALE REGROUPEMENT : INDIVIDUELS FEDERAL ET PERFORMANCE GR

Date **14 ET 15 DECEMBRE 2024**

Lieu : Complexe sportif Mangin Beaulieu 2 – 2 rue Louis Joxe – 44200 NANTES

- **ENGAGEMENTS** : **A régler IMPERATIVEMENT avant la compétition**

Les bordereaux correspondant aux montants des droits d'engagements dus, sont téléchargeables et font office de facture. Le paiement doit être fait impérativement avant le début de la compétition

Droits d'engagement à régler au Comité Régional des Pays de la Loire **:**
CREDIT MUTUEL : IBAN : FR76 1027 8361 3400 0119 4730 176 / BIC CMCIFR2A

Merci de noter impérativement sur le libellé lors de vos virements : Nom du club – date de la compétition – référence de la compétition

- **ORGANIGRAMME** :

Vous trouverez en pièce jointe l'organigramme prévisionnel

- **Les tests 10-11ans** auront lieu le samedi à 14h30 dans la salle de gymnastique du complexe sportif. Les gymnastes devront être accompagnées par un entraîneur de leur club. Prévoir baskets et corde.

- **Le JURY** :

Juges : Chaque club doit proposer au moins un juge pour l'ensemble de la compétition de niveau 3 minimum de préférence. L'ensemble des juges doit participer à la réunion de juge qui aura lieu en **visio le mercredi 11 décembre à 21h** (sur ZOOM) lien **ICI** ;

Le(s) juge(s) doi(ven)t être engagé(s) via Engagym avant le 5 décembre.

ATTENTION : *En application de la nouvelle réglementation, si vous devez faire appel à un juge d'un autre club pour remplir vos obligations de jugement, vous devrez nous adressez par mail, avant la compétition, une autorisation signée par le Président du club du juge recruté (voir document joint à cet envoi). Le juge devra disposer de l'original de ce document et le remettre au responsable des juges lors de la réunion. En l'absence de cette attestation, tout juge se présentant pour juger pour un autre club que le sien sera refusé et ne sera pas autorisé à entrer sur le plateau de compétition. Il sera alors constaté que votre club ne remplit pas son obligation de jugement et se verra infliger l'amende pour absence de juge.*

- **DjGym** : Pour les catégories suivantes, merci de bien enregistrer les musiques de vos gyms selon l'engin indiqué dans les programmes :

    - Régional 10-11ans : engin libre
    - Régional 12-13ans : engin libre
    - Régional 14-15ans : engin libre
    - Régional 16-17ans : engin libre
    - Régional 18ans et plus : engin libre
    - National B 18ans et plus : ballon et engin libre
    - National A 16-17ans : cerceau et engin libre
    - National A 18ans et plus : massues et engin libre

- **Forfaits** : il appartient à chaque club de déclarer forfait en cas de non-participation, via l'interface Engagym 8 jours avant la compétition

Restant à votre disposition pour tous renseignements, nous souhaitons une bonne compétition à tous.

Le Président Régional
Luc Le Roy